



# Réserve Naturelle de la Pointe Pagan



## Aperçu

La réserve naturelle de la pointe Pagan est située sur la rive sud-est de St. Andrews. Vendu pour développement en 2000, les habitants craignaient la perte d'accès à cet espace naturel précieux. Les nouveaux propriétaires ont séparé une partie du terrain à des fins résidentielles et ont fait don des 12

hectares restants à la Fondation pour la protection des sites naturels. Les donateurs sont Donald et Roy Welstead et le sénateur Michael et Kelly Meighen. Mel Turner, membre et ami de l'église anglicane All Saints et de la Fondation pour la protection des sites naturels, a aidé au transfert. Nous reconnaissons que la réserve naturelle de la pointe Pagan se trouve sur le territoire traditionnel des peuples Wabanaki.

P.O. BOX 603, STN. A  
FREDERICTON, NB E3B 5A6



## Histoire

En reconnaissance de l'importance historique de Pagan Point et de l'importance écologique des marais salants et des terres boisées, cette réserve permet de maintenir la dernière portion importante d'espace vert valorisée à St. Andrews, pour les générations futures.

La Fondation pour la protection des sites naturels est fière de protéger à perpétuité cette part importante des espaces naturels du Nouveau-Brunswick pour les générations futures.

## Écologie

La pointe Pagan donne sur la baie de Passamaquoddy. La zone contient un marais salé et une zone boisée, avec un kilomètre de plage de sable le long de la côte. Des marais salants d'importance écologique s'étendent de la pointe jusqu'à la rive est de la réserve. Ces riches écosystèmes de marais fournissent un habitat à une variété d'oiseaux tels que le héron, le pluvier kildir et les sterninae. La pointe Pagan offre également une vue impressionnante de l'océan.



Héron, Crédit Photo: G. McLaughlin



## Accès et activités

L'accès se fait sur les côtés nord et sud de la réserve. Le parc d'usage quotidien diurne de la ville au sud de la réserve possède un stationnement à côté du sentier pédestre qui passe par la réserve. On peut également accéder à la plage à ce point et marcher sur le rivage de la réserve. À l'extrémité nord se trouve une aire de stationnement établie pendant le développement du lotissement; on peut accéder au sentier de 500 m de long qui borde la réserve ici ou marcher sur une ancienne ruelle qui passe par l'extrémité nord du marais salant et mène à la plage.

***\*La propriété est non-exploitée et il existe une variété de dangers et de risques associés à l'accès à cette réserve. Bien que cette réserve soit ouverte à l'accès public, les visiteurs doivent assumer la responsabilité de leurs propres actions et leur sécurité et doivent utiliser le terrain à leurs propres risques.***